

Dès 1980, j'ai dénoncé la loterie video qui à ce temps là était tolérée par les politiciens et sous contrôle de distributeurs de jeux électroniques d'alors.

En 1980, l'industrie de l'élevage et des courses avait un pari-mutuel de \$340 millions et plus de 10,000 emplois non-incluant le facteur multiplicateur.

L'industrie des courses était sous le monopole de promoteurs commerciaux dont la seule raison d'être des courses pour eux , était le profit.

La vraie entreprise privée a toujours été l'éleveur et le propriétaire.

Hélas, dans ce temps là, la classe du monde rural s'amusait avec son élevage et les courses et ne pensait pas à développer son avenir.

Auparavant, en 1962, L'Ontario demandait l'aide des québécois car l'Ontario n'était pas organisée et n'avait aucun programme pour l'élevage et son pari-mutuel très faible.

1962, c'est l'année le Japon se dotait d'une politique agricole comme la France avait déjà depuis 1891.

Dès 1980, on constatait que le pari-mutuel plafonnait et que les machines maudites s'installaient progressivement sur les comptoirs et les tables des bars.

En 1992, j'ai été mandaté par un fabricant de machine video pokers pour les représenter auprès des autochtones et de sa compétition.

En 1992, il y avait plus de 65,000 machines video pokers et ce qui faisait à un roi de la mafia italienne " le video poker c'est plus payant que la poudre"

1992, le gouvernement avait M. Ryan comme responsable de ce secteur de notre économie.

Après avoir pris la décision dès 1985 de tolérer ces machines maudites afin de développer le marché, M. Ryan se préparait à prendre le contrôle au nom du gouvernement de ces machines avec la complicité de Loto-Québec.

C'est aussi à ce temps là qu'après avoir été demandé par le directeur du Ministre, le présent député libéral, Geoff Kelley de rencontrer les Mohawks et leurs chefs, qu'il m'affirma en se levant brusquement de sa chaise " Monsieur Ryan et nous prions à tous les soirs pour que Blue Bonnet fasse faillite demain"

Plus innocent ou naïf qu'eux, c'était pas possible.

En 1985, après la demande de Monsieur Jean Drapeau et du Ministre Martel, j'ai présenté à l'industrie une étude de 20 ans, avec maquettes, plans d'ingénieurs à l'industrie et aux gouvernements en 1200 copies .

Je proposais avec l'aide de la France et de ses professionnels, ce plan pour créer 25,000 emplois et un pari mutuel hors hippodrome et surtout des équipements sous la tutelle du ministère de l'agriculture, sa politique et administré par des sociétés à but non lucratifs.

De 1980 à 1995, le marché de la loterie était déjà bien en place et les gingles et sons rentraient bien entre les deux oreilles de la population..

C'était maintenant un jeu d'enfant pour Loto Québec de continuer à voler la clientèle du pari mutuel.

Que faisaient les membres de l'industrie ? Rien, car la qualité des intervenants ne permettait pas d'espérer que ses membres se lèvent.

Bien que le parti libéral dès 1987 eût transféré la responsabilité des courses au Ministère de l'Agriculture et bien que le Ministre me disait qu'il avait bien compris, rien ne se passa.

Fin 1987 ou 1989, le grand argentier du parti libéral me convoqua pour me dire qu'en revenant de Floride après Noël, il passerait à la construction de notre projet et la mise en place de cette politique agricole.

Vers le 7 janvier, il m'appela de Floride pour me dire qu'il avait été trahi par un Ministre et que ce Ministre avait donné les courses à Campeau corp pour 10 ans.

Les intervenants n'avaient pas encore compris et d'ailleurs ne comprendraient jamais.

La vidéo loterie faisait ses ravages parmi la clientèle des courses et la population du Québec.

En 2002, j'ai publié un tableau sur les paris 1980-2000 et la l'hypothèse était que le pari mutuel de \$340 millions de 1980 devait être en 2000, afin de couvrir l'inflation annuelle du Québec, de plus de \$770 millions.

Même si la France promettait d'investir des centaines de millions de dollars afin de relancer les courses au Québec, les politiciens, les médias, les intervenants de l'industrie ne réagissaient pas..

Il y a bien en 1994, le Député Jacques Baril, responsable dans l'opposition de l'agriculture qui comprenait les malaises de l'agriculture et croyait bien l'importance des courses pour le monde rural mais , après que parti québécois fut élu en septembre 1994, le spécialiste en agriculture ne fut pas nommé ministre.

Aujourd'hui, après que le gouvernement libéral eût donné notre patrimoine à un prometteur, sénateur libéral et bailleur de fonds. le pari mutuel en 2007 sur nos courses du Québec ne furent que \$21 millions.

Nos pauvres intervenants continuent de prier pour que les video pokers les financent jusqu'à la mort des amateurs et la mort des membres.

Si en 1962, l'Ontario nous demandait l'aide, en 2007, la Ontario Horse Racing industry confirme 60,000 emplois dont 80% du monde rural et un pari mutuel de \$1,120,439,346..

De fait, depuis l'an 2001, plusieurs hippodromes au Canada ont les video pokers et le pari mutuel a tombé de plus de -17%.

La SUÈDE, un pays de 8 millions d'habitants a plus de \$ 1.6 milliards de pari mutuel mais évidemment pour eux, il n'y a pas de vidéo pokers sur les hippodromes et considère ces naccubes, tout comme les paris sur les courses étrangères comme leurs ennemis du pari mutuel.

La France, le 27 janvier 2007, lors du Prix d'Amérique à Vincennes, Paris, plus de \$55 millions non incluant les paris des 70 pays où la course était télévisée.

Évidemment, les français considèrent les video pokers comme leurs ennemis du pari mutuel.

Les hippodromes anglais, le Japon n'ont pas eux aussi ces machines maudites.

Durant ce temps, le Québec ne pariait que \$21 millions sur ses propres cours sur les 4 hippodromes homologués au promoteur.

Et pour détruire complètement notre industrie, Loto=Québec a investi dans les ludoplexs attachés aux hippodromes et cela a été payé avec les taxes sur les jeux, donc du trésor québécois.

En avril 2007, j'ai déposé à la Commission sur l'avenir de l'agriculture au Québec lors du passage de cette Commission à Laval, un mémoire sur le sujet avec beaucoup de documents.

Hier, la CAAAQ n'a même pas le mot cheval dans ses 274 pages remises au gouvernement.

Le gouvernement a condamné notre industrie afin de favoriser Loto Québec et la vidéo loterie et plaire à son promoteur.

Le Sport des rois n'est plus au Québec qu'un semblant en attendant les funérailles officielles.

RICHARD LAVIGNE, B.A.A.

Auteur du dossier principal, Le Grand Hippodrome du Québec à Montréal, une politique et une structure à notre industrie

Seul propriétaire canadien à avoir été vainqueur à Vincennes, Paris,
ex-éleveur, entraîneur, propriétaire